



Bonjour à tous,

Voici des nouvelles concernant le processus d'évaluation qui a été adopté par le CA pour donner suite aux recommandations d'un comité mis en place à cet effet.

Responsable du processus

Hélène Falardeau

Cotes de niveau de jeu

Une cote de niveau de jeu sert à regrouper des joueurs de calibre égal dans une plage horaire. Le Club utilise les niveaux suivants :

- 1.5
- 2.0
- 2.5B
- 2.5A
- 3.0
- 3.5
- 4.0 et +

Les évaluations sont effectuées en tenant compte des habilités acquises par les membres et sur le potentiel d'amélioration futur. Une grille simplifiée spécifique à chaque niveau sert aux évaluateurs pour compléter leur observation. La note obtenue doit être de 80 % ou plus pour réussir l'évaluation.

Nous vous invitons à consulter les guides d'évaluation par niveau qui se trouvent sur le site web du Club au clubpickleballboucherville.ca sous l'onglet « Évaluation »

Les éclaireurs

Les éclaireurs ont la responsabilité d'observer les joueurs en évaluation et de fixer la cote de niveau de jeu. Veuillez consulter la liste des éclaireurs par niveau qui se trouve sur le site web du Club sous l'onglet « Évaluation ». Pour les fins de compréhension, un éclaireur d'un niveau peut procéder à l'évaluation d'un joueur de ce niveau ou de niveau inférieur.

Idéalement, deux ou trois éclaireurs participent au processus d'évaluation en utilisant les guides d'évaluation. Le membre évalué recevra un rapport sommaire de son évaluation incluant les éléments positifs de son jeu et les points à améliorer.

Il importe de rappeler qu'une évaluation n'est pas une science exacte. Les éclaireurs sont des bénévoles qui ont accepté de participer au processus au meilleur de leurs connaissances. C'est pourquoi il est important qu'il y ait toujours deux ou trois éclaireurs par évaluation.

Fréquence des périodes d'évaluation

Sauf exception, les évaluations auront lieu deux fois par année au printemps et à l'automne.

Le format et le lieu des évaluations varieront en fonction du nombre de personnes à évaluer. Idéalement les sessions d'évaluation se tiendront à l'intérieur dans un environnement contrôlé afin d'éliminer les contraintes reliées à dame nature.

Demande d'évaluation

Un membre fait une demande d'évaluation en complétant le formulaire qui se trouve sur le site web.

Il est aussi possible qu'un membre soit invité à participer à une évaluation. Ceci peut survenir lorsqu'il est déterminé qu'une révision de cote à la hausse ou à la baisse pourrait être appropriée pour donner suite à des observations ou des commentaires d'autres membres.

Sauf exception, un membre peut effectuer une nouvelle demande d'évaluation à chaque période. Cette demande d'évaluation doit être effectuée dans les délais qui seront fixés par la personne responsable du processus d'évaluation. Un message sera transmis à tous les membres les avisant de ces délais qui tiendront compte de la capacité à réserver des terrains en avance.

Frais pour les évaluations

Des frais de 25 \$ sont exigés pour une évaluation demandée par un membre. Pour une évaluation qui n'origine pas d'une demande du membre, aucun frais ne sera appliqué.

Nouveaux membres

Il y a deux façons de devenir membre du CPB. Sur invitation, lorsque le CA prend la décision d'accueillir de nouveaux membres en utilisant la liste d'attente ou encore par le biais de la politique familiale qui se trouve sur le site web.

Lorsqu'un membre est invité, celui-ci doit normalement participer à une formation et une cote préliminaire de niveau de jeu lui est attribuée par les éclaireurs ou les formateurs.

Lorsqu'un membre rejoint le club en vertu de la politique familiale, il est attendu que la personne qui est déjà membre du club accompagne ce nouveau membre pour faciliter son intégration. Éventuellement, ce nouveau membre recevra une cote préliminaire qui sera confirmée lorsque ce nouveau aura joué dans des sessions de jeu de différents niveaux.